

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, il n'est pas question d'avoir deux poids deux mesures. Dans toute vente de matériel ou de technologie atomique à n'importe quel pays, les mêmes normes sont appliquées, qu'il s'agisse d'un réacteur pour lequel nous fournissons l'assistance par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international ou que nous fournissons un réacteur sur une base entièrement commerciale, les garanties sont exactement les mêmes. Il n'y a pas de doubles normes dans ses accords bilatéraux, et le Canada impose les mêmes obligations, quelle que soit la source de financement.

* * *

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LE REFUS DE FINANCEMENT REMBOURSABLE À BRÈVE ÉCHÉANCE—L'OPPORTUNITÉ DE L'ACHAT D'AVIONS CANADIENS

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'applique au ministre des Approvisionnement et Services et a trait aux pourparlers actuellement en cours avec la société Lockheed et l'achat projeté du patrouilleur Orion à long rayon d'action. Comme la décision sur le principe a été annoncée il y a deux mois, le ministre peut-il dire si le désaccord au sujet du financement initial de cet achat qui dépasse 100 millions de dollars est attribuable à la négligence ou l'imprévoyance du gouvernement ou au fait que ce dernier a été de propos délibéré induit en erreur par la société Lockheed quant à la nécessité d'un financement supplémentaire du gouvernement pour ce contrat?

[Français]

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, comme je l'ai indiqué à maintes reprises à la Chambre, c'est une question de financement pour la Lockheed Aircraft Corporation Ltd. C'est nécessairement la question du financement à long terme, étant donné les circonstances qui ont prévalu dans le marché international de cette société, et cela nous rend un peu plus prudents. De la part du gouvernement, c'est une question de financement à court terme, et c'est une question extrêmement compliquée. Nous considérons la possibilité d'effectuer ce financement à court terme en évaluant de nouveau le calendrier de production que nous avons envisagé initialement. Nous espérons en arriver à une conclusion d'ici la fin du mois.

[Traduction]

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, je voudrais simplifier cette question pour le ministre dans un instant. Selon les termes du contrat, le Canada devra courir le risque de faire la mise de fonds et étant donné que Lockheed n'a pas de garantie ou avantage du gouvernement fédéral des États-Unis, il est bien évident que le Canada risque 200 millions de dollars sans avoir la garantie que l'avion lui sera livré. Le ministre étudiera-t-il l'autre aspect de la question et prendra-t-il la décision qui s'impose? De plus, le ministre dirait-il à la Chambre quand il entend s'adresser à Canadair ou à de Havilland pour faire l'acquisition d'un patrouilleur canadien à long rayon d'action et mettre tous les travailleurs canadiens à l'œuvre?

[Français]

M. Goyer: Monsieur le président, le contrat que nous avons négocié et qui n'est pas encore signé avec la Lockheed Aircraft Corporation Ltd. prévoit des retombées économiques importantes pour le Canada, et nous avons sûrement cet avantage-là à l'esprit.

Questions orales

Pour ce qui est du mode de paiement du contrat éventuel avec la Lockheed, nous n'avons pas à verser de paiement initial. La formule que nous avons prévue est celle qui consiste à payer au fur et à mesure que la production s'effectue. Pour ce qui est du risque de faire affaire avec la Lockheed, un groupe de fonctionnaires s'est rendu rencontrer les fonctionnaires du gouvernement américain pour évaluer eux-mêmes quelle serait leur attitude vis-à-vis de la Lockheed, compte tenu des circonstances qui existent actuellement vis-à-vis de cette société.

Le gouvernement américain représente deux tiers du cahier de commandes de la Lockheed, c'est donc dire que le gouvernement américain est un joueur très important vis-à-vis de la Lockheed. Si les États-Unis ont choisi de continuer à faire affaire avec la Lockheed, cela nous rassure jusqu'à un certain point au Canada.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

ON DEMANDE SI LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR A REÇU LES EXCUSES D'UN JUGE QUI A ÉTÉ MIS EN DEMEURE DE SE RÉTRACTER

M. Maurice Dupras (Labelle): Monsieur le président, je désire poser une question au président du Conseil du Trésor.

Le 3 mars dernier, le ministre, en réponse aux allégations d'un juge de la Cour supérieure, a indiqué à la Chambre qu'il allait demander des excuses au juge, et qu'il allait aussi lui demander de retirer ses allégations. Il lui donnait trois jours pour ce faire. Je voudrais savoir si effectivement des excuses ont été reçues par le ministre et s'il entend déposer ces excuses à la Chambre?

* * *

LES JEUX OLYMPIQUES

ON DEMANDE DE PRÉCISER COMMENT ON ESPÈRE POUVOIR COMBLER LE DÉFICIT

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question au président du Conseil du Trésor.

Compte tenu de la déclaration du très honorable premier ministre au sujet du financement des Jeux olympiques, et qui revient à un non catégorique, le président du Conseil du Trésor déclarait à une même réunion qu'il travaillait à trouver un autre mode de paiement. A ceci, le ministre des Finances du Québec se dit fort optimiste quant à l'utilisation de cette formule. Le président du Conseil du Trésor peut-il préciser sa pensée lorsqu'il parle d'une nouvelle formule de paiement?

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, j'ai dit à Québec, et je n'ai fait que répéter ce que le premier ministre avait dit, qu'il n'est absolument pas question que le Trésor fédéral contribue pour quelque somme d'argent que ce soit en vue de combler le déficit des Jeux olympiques, parce que nous voulons respecter à la lettre les contrats intervenus entre les parties, il y a quelques années. Au sujet d'autres formules d'autofinancement, j'en discute depuis quelques mois déjà avec le ministre des Finances. Je l'ai rencontré samedi après-midi, mais je n'ai aucun rapport à faire à ce moment-ci.